Modèles structurels du degré secondaire I (année scolaire 2016-2017)

	Modèles structurels du degré secondaire I
BE-fr	Structure coopérative.
	3 sections : préparant aux écoles de maturité (p), moderne (m), générale (g).
FR-fr	Structure avec 3 filières distinctes.
	3 types de classe : Exigences de base, Générale, Prégymnasiale.
GE	Structure avec 3 filières distinctes.
	9 ^e : 3 regroupements : Exigences de base, Exigences moyennes, Exigences élevées.
	10 ^e et 11 ^e : 3 sections : Communication et Technologie (CT), Langues vivantes et Communication (LC), Littéraire-
	Scientifique (LS), cette dernière avec trois « profils » : Latin (L), Langues vivantes (LV) ou Sciences (S).
JU ⁽¹⁾	Structure intégrée.
	Cours communs (classes hétérogènes) + Cours à niveaux (A, B, C) en mathématiques, français et allemand (40%
	niveau A, 35% niveau B, 25% niveau C) + Cours à options (quatre groupes homogènes) + Cours facultatifs.
NE ⁽²⁾	Cohabitation de deux systèmes :
	a) Structure intégrée (9 ^e et 10 ^e).
	En 9 ^e : classes hétérogènes avec deux niveaux en français et mathématiques.
	En 10 ^e : classes hétérogènes avec deux niveaux en français et mathématiques, allemand, anglais et sciences de la
	nature.
	b) Structure avec 3 filières distinctes (11 ^e).
(2)	3 sections : Préprofessionnelle, Moderne, Maturités.
VS ⁽³⁾	Structure intégrée.
	9 ^e : Cours à niveaux (I et II) en langue 1 et mathématiques.
	10 ^e et 11 ^e : Cours à niveaux (I et II) en langue 1, mathématiques, langue 2 et sciences.
VD	Structure coopérative + 2 filières distinctes
	2 sections : Voie prégymnasiale : une option spécifique (économie et droit ou italien ou latin ou mathématiques
	et physique); Voie générale : 2 niveaux en français, mathématiques et allemand et 2 options de compétences orientées métiers (OCOM).

Remarques:

Le tableau ci-dessus présente les réponses de l'enquête auprès des cantons à la question : « Comment peut-on qualifier le(s) modèle(s) structurel(s) (ne pas tenir compte des classes spéciales, classes ateliers, classes à effectifs réduits, etc.) ? ». Les degrés de la scolarité obligatoire sont définis d'après la Convention scolaire romande.

Notes:

(1) JU: Chaque élève est décrit par un profil avec son niveau dans les trois disciplines fondamentales et l'option. Cela permet de différencier trois niveaux d'exigences.

(2) NE : Dès la rentrée scolaire de 2015, le canton a introduit une structure intégrée en 9^e année avec des classes hétérogènes et des niveaux en français et en mathématiques. Dès 2016, la 10^e année est également rénovée selon le même principe avec l'ajout de 3 disciplines à niveaux, soit l'allemand, l'anglais et les sciences de la nature. Dès l'année scolaire 2017-2018, la 11^e et, par conséquent, tout le cycle 3 fonctionne en structure intégrée : enseignement dans deux niveaux différenciés en mathématiques et français en 9^e année; enseignement à niveaux différenciés en mathématiques, français, allemand, anglais et sciences de la nature en 10^e et 11^e année.

(3) VS : La loi sur le cycle d'orientation (CO) a unifié les pratiques.

Source : Centre d'information et de documentation de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP-IDES), Enquête auprès des cantons 2016-2017, http://www.edk.ch/dyn/16272.php (consulté le 12.02.2018).

Réalisation du tableau : Institut de recherche et de documentation pédagogique/Unité de recherche Sociologie, statistique et monitorage de l'éducation (2018).